

**Compte-rendu de la CLE du SAGE Thouet**  
**Le 26/06/2018 à la salle des fêtes de Saint-Loup-Lamairé**

▪ **Personnes présentes :**

*Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :*

**Olivier CUBAUD**, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et Président de la CLE du SAGE Thouet  
**Hubert BAUFUMÉ**, Communauté de Communes du Pays Loudunais et 2<sup>nd</sup> Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet  
**Olivier FOUILLET**, Conseil Départemental des Deux-Sèvres  
**Philippe DELAVault**, Mairie Craon  
**Catherine PUAUT**, Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais  
**Michel CLAIRAND**, Communauté de communes du Thouarsais  
**Jean-François COIFFARD**, Communauté de communes Airvaudais Val du Thouet  
**Pascal OLIVIER**, Communauté de communes Val de Gâtine  
**Dominique REGNIER**, Syndicat du Val de Loire  
**Yannick VERGNAULT**, SPL des Eaux du Cébron  
**Claude SERGENT**, Eaux de Vienne SIVEER

*Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :*

**Claude DEVAUD**, représentant de la Chambre d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine  
**Brigitte BONNISSEAU**, représentante du Syndicat Forestiers Privés des Deux-Sèvres  
**Alain MOREAU**, représentant de la Fédération du Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
**Anne Marie ROUSSEAU**, représentante de Poitou-Charentes Nature  
**Boris LUSTGARTEN**, représentant de l'Association des Amis des Moulins des Deux-Sèvres, Bocage Vendéen, Gâtine

*Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics :*

**Florence BARRE**, représentante de l'Agence de l'eau Loire Bretagne  
**Laurence LACOUTURE**, représentante de la DREAL Nouvelle-Aquitaine  
**Caroline BERTHIER**, représentante de l'Agence Française pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine  
**Frédéric NADAL**, représentant de la DDT des Deux-Sèvres

▪ **Autres participants :**

**Josy PIERRE**, Département des Deux-Sèvres  
**Marie-Christine CHAPALAN**, Association des Amis des Moulins des Deux-Sèvres, Bocage Vendéen, Gâtine

**Flavie THOMAS**, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet  
**Claudie PAITREAU**, Secrétaire SAGE Thouet  
**Jocelyn ADAM**, Technicien SAGE Thouet  
**Pierre PÉAUD**, animateur SAGE Thouet

▪ **Personnes excusées avec mandat :**

**Marie-Jeanne BELLAMY**, Conseil Départemental de la Vienne  
**Esther MAHIET-LUCAS**, Conseil Départemental des Deux-Sèvres  
**Jean-Marc FALCONE**, Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne  
**Bruno LE ROUX**, représentant de l'Agence Française pour la Biodiversité Bretagne – Pays de la Loire

▪ **Personnes excusées :**

**Sophie TUBIANA**, Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de la CLE du SAGE Thouet  
**Nicolas GAMACHE**, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine  
**André MARTIN**, Conseil Régional Pays de la Loire  
**Jocelyne MARTIN**, Conseil Départemental du Maine-et-Loire  
**Gilles BOUILLAULT**, Mairie de Cuhon  
**Daniel GIRARDEAU**, Communauté de communes du Haut-Poitou  
**Robert GIRAULT**, Mairie d'Argentonnay  
**Marc GREMILLON**, Agglomération du Choletais  
**Christian BARBIER**, représentant de la Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire  
**Philippe LOHEZIC**, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire  
**Michel RICHARD**, représentant de la Fédération des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
**Jean THARRAULT**, représentant de l'Association Sauvegarde de l'Anjou  
**Jean-Christophe POUVREAU**, représentant de l'association des irrigants Aquanide  
**François JENOT**, représentant du Syndicat des Propriétaires Fermiers Exploitants d'Étangs Poitou Vendée  
**Géraldine LEMARCHANT**, représentante de la DDT de la Vienne

---

M. CUBAUD accueille les participants et les remercie d'être présents à cette nouvelle séance de la CLE du SAGE Thouet. Il annonce l'ordre du jour, à savoir :

1. **Validation du compte-rendu de la CLE du 4 avril 2018**
2. **Validation du scénario tendanciel du SAGE Thouet**
3. **Courrier de sollicitation de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres (projet de territoire, étude HMUC)**
4. **Questions diverses**

## 1. Validation du compte-rendu de la CLE du 4 avril 2018

M. CUBAUD propose de valider le compte-rendu de la CLE du 4 avril 2018. Pour rappel, lors de cette séance, les membres de la CLE ont émis un avis motivé favorable sur le projet de contrat territorial Re Sources de la Fontaine du Son, porté par le syndicat Eaux de Vienne SIVEER. Le rapport d'activité 2017 de la CLE a été validé. Des points d'informations sur la GEMAPI ainsi que sur le déroulement des commissions thématiques du SAGE ont été faits. Enfin le fonctionnement de la CLE lors de la transmission de dossiers portés à la connaissance de la CLE a été confirmé.

M. CUBAUD consulte les membres de la CLE pour validation de ce document ; **le compte-rendu est validé à l'unanimité des membres présents ou représentés, sans modification (23 votants - Pour : 23 / Contre : 0 / Abstention : 0).**

*Arrivée de M. NADAL après le vote de validation du compte rendu*

## 2. Validation du scénario tendanciel du SAGE Thouet

Dans le cadre de l'élaboration du SAGE Thouet, les derniers mois ont permis de travailler sur la rédaction du scénario tendanciel du SAGE qui doit permettre de projeter l'état des eaux et des milieux à horizon 2027 sans mise en œuvre d'un SAGE.

Ainsi, l'examen de notes de tendances ainsi que des entretiens avec les acteurs économiques du bassin ont permis de recueillir de nombreux éléments sur l'évolution des forces motrices et pressions du bassin. Ces éléments ont par la suite été partagés et discutés avec les membres des commissions thématiques du SAGE en mars 2018.

La version provisoire du scénario tendanciel a été présentée aux membres du Bureau de la CLE le 15 mai 2018 puis a été transmise aux membres de la CLE par mail le 1<sup>er</sup> juin 2018, en préparation de la séance du jour.

Pierre PÉAUD rappelle la méthodologie utilisée et présente ensuite les éléments du scénario tendanciel du SAGE (*cf. présentation*) :

- Partie 1 : Évolution des forces motrices du territoire
- Partie 2 : Évolution des pressions et de l'état des eaux
- Partie 3 : Synthèse et satisfaction des objectifs du SAGE

Les membres de la CLE sont invités à réagir sur ce document avant qu'il soit soumis à validation.

### **Méthodologie d'élaboration du scénario tendanciel :**

M. LUSTGARTEN note que des entretiens ont eu lieu avec les acteurs économiques du bassin mais que l'Association des Amis des Moulins n'a pas été sollicitée dans le cadre de ces rencontres.

Il est répondu que le cahier des charges de l'étude prévoyait un nombre limité d'entretiens et que la liste des structures rencontrées a été validée par le Bureau de la CLE. L'Association des amis des Moulins a été associée à l'ensemble de la démarche, dont les commissions thématiques, en tant que membre de la CLE.

### **Évolution des forces motrices du territoire**

M. LUSTGARTEN s'interroge sur le potentiel hydroélectrique du bassin identifié comme extrêmement faible alors qu'aucune étude spécifique au bassin du Thouet n'a été portée. Il souhaiterait qu'il soit indiqué que le potentiel est indéterminé et qu'une étude permettrait de préciser les choses.

M. CLAIRAND et M. BAUFUMÉ mettent en avant que les débits existants sur le bassin ne permettent pas d'avoir de projet hydroélectrique d'envergure ce qui n'empêche pas de petits projets.

M<sup>me</sup> BERTHIER fait référence à une étude de l'Agence de l'eau réalisée à l'échelle du bassin Loire-Bretagne, estimant le potentiel de production. Cette étude est citée dans le scénario tendanciel du SAGE.

Il est indiqué qu'il sera ajouté dans le scénario tendanciel qu'aucune analyse spécifique à l'échelle du bassin du Thouet n'a été menée afin de préciser le potentiel hydroélectrique du bassin.

### **Évolutions des pressions et de l'état des eaux**

Sur l'évolution des pressions AEP, M. VERGNAULT demande des précisions sur l'estimation qui a été faite. Il indique que selon lui, il est possible d'indiquer une stabilisation des pressions AEP mais il ne semble pas pertinent d'indiquer que les pressions sont en légère baisse. Ce constat était possible il y a 4-5 ans ce qui est moins le cas aujourd'hui.

M<sup>me</sup> REGNIER confirme en indiquant que les sécheresses peuvent entraîner une sollicitation plus forte du réseau AEP lorsque les puits des particuliers sont à secs ou pour l'abreuvement des animaux.

M. SERGENT indique que pour le syndicat Eaux de Vienne SIVEER, le nombre d'abonnés a augmenté ces dernières années mais sans entraîner une hausse des prélèvements.

Au vu des discussions, il sera précisé dans le scénario tendanciel que les pressions AEP sont stables.

Sur l'évolution des pressions agricoles, M. DEVAUD souhaite rappeler que de nombreuses réglementations s'appliquent sur les activités agricoles, encadrant les pratiques et permettant des améliorations.

M. CUBAUD répond que ces observations ont été partagées lors des commissions du SAGE et ressortent dans le scénario tendanciel.

M. MOREAU se questionne sur les pressions d'assainissement et les moyens mis en place pour améliorer les dispositifs.

Suite à la présentation des états physico-chimiques des masses d'eau ainsi que leurs états écologiques, des discussions se tiennent sur les dégradations qui sont constatées.

Il est rappelé la méthodologie de classification des masses d'eau et que l'analyse des états biologiques, physico-chimiques, chimiques permet de statuer sur l'état écologique de la masse d'eau.

Sur la thématique zones humides M<sup>me</sup> PUAUT rappelle la réalisation d'inventaires en cours sur le bassin et leurs intégrations dans les PLUi.

M. DEVAUD soulève le travail réalisé dans la concertation avec les agriculteurs et précise leur crainte sur le devenir de ces inventaires et les interdictions qui pourraient en découler.

Il est précisé que ces inventaires de connaissance sont réalisés selon la méthodologie validée par la CLE en janvier 2014. Il s'agit d'inventaires demandés par les services de l'État aux collectivités lors de l'élaboration ou la révision de PLU(i).

Suite à la présentation des éléments sur la continuité écologique, M. VERGNAULT s'inquiète de l'approche qui pourrait être faite et qui selon lui demande des arasements systématiques.

De nombreux échanges se font sur cette thématique. Il est indiqué que l'arasement n'est pas la seule solution proposée et envisagée lors des aménagements.

Pierre PÉAUD ajoute qu'aujourd'hui le SAGE a mis en avant l'importance de cette thématique au travers d'un de ces objectifs et que dans les phases suivantes de l'élaboration du SAGE, les membres de la CLE devront se positionner sur la stratégie voulue.

**Au vu des discussions, M. CUBAUD propose aux membres de la CLE de valider le scénario tendanciel du SAGE, sous réserve des amendements émis ; le scénario tendanciel du SAGE est validé à l'unanimité par les membres présents ou représentés (24 votants - Pour : 24 / Contre : 0 / Abstention : 0).**

Il est rappelé ensuite que les membres de la CLE avaient souhaité, lors de la validation du diagnostic du SAGE en juin 2016, que les objectifs du SAGE soient précisés. Pour ce faire, un travail a été réalisé avec les commissions thématiques afin de reformuler les objectifs.

Ces nouvelles formulations sont présentées (cf. présentation) et les membres de la CLE sont invités à réagir avant validation.

Pour l'objectif lié à la continuité écologique et l'hydro morphologie des cours d'eau, M. LUSTGARTEN propose la formulation suivante : « Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydro morphologie des cours d'eau pour en améliorer les fonctionnalités ». Cette proposition est validée par la CLE.

**M. CUBAUD propose de valider les nouvelles formulations des objectifs du SAGE ; les objectifs sont validés à l'unanimité par les membres présents ou représentés (24 votants – Pour : 24 / Contre : 0 / Abstention : 0).**

Ainsi les nouvelles formulations des objectifs du SAGE sont :

- Atteindre l'équilibre durable des ressources en eau satisfaisant aux besoins du milieu et de tous les usages dans un contexte de changement climatique
- Arrêter des modes durables de gestion quantitative afin d'économiser l'eau
- Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint
- Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, en limitant les pressions et en réduisant les risques de transfert érosif
- Reconquérir prioritairement la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable, tout en s'assurant d'une ressource suffisante
- Améliorer les connaissances et informer sur les toxiques émergents
- Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydro morphologie des cours d'eau pour en améliorer les fonctionnalités
- Gérer de manière spécifique et durable les marais de la Dive et le réseau de canaux afin de limiter les impacts sur l'hydrologie et d'en préserver la biodiversité
- Améliorer les connaissances et limiter l'impact négatif de certains plans d'eau en termes d'hydrologie, de morphologie et de qualité des eaux
- Faire des têtes de bassin versant des zones de restauration et d'intervention prioritaires
- Identifier, préserver, restaurer et valoriser les zones humides
- Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques du SAGE
- Constituer des groupes techniques par sous bassin versant pour mutualiser les connaissances et permettre des actions multi-thématiques
- Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE
- Pérenniser l'action du SAGE en phase de mise en œuvre
- Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre du SAGE
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE

### **3. Courrier de sollicitation de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres (projet de territoire, étude HMUC)**

Il est porté à la connaissance de la CLE le courrier de la Chambre d'Agriculture 79 rappelant la démarche de CTGQ en cours d'élaboration et la nécessité que ce contrat s'insère dans le cadre d'un projet de territoire. De plus, la Chambre d'Agriculture souhaite qu'une étude HMUC (Hydrologie,

Milieu, Usages, Climat) soit lancée afin d'améliorer les connaissances sur l'hydrologie du bassin et revoir les objectifs de gestion aujourd'hui définis.

M. DEVAUD complète en indiquant que la chambre d'agriculture s'interroge sur la notification des volumes prélevables et qu'il semble important pour les acteurs du territoire d'avoir une vision claire sur les objectifs définis sur le bassin.

Il est rappelé que cette sollicitation a été discutée lors du Bureau de la CLE du 15 mai 2018 et que des interrogations se sont posées sur l'utilité, le coût, le calendrier, l'impact du lancement d'une telle étude sur l'élaboration du SAGE.

M<sup>me</sup> BONNISSEAU se questionne sur le portage et le financement de cette étude.

M. NADAL indique qu'une analyse HMUC est une possibilité donnée par le SDAGE afin de revoir les objectifs qui y sont définis et également d'en définir de nouveaux (objectifs par sous bassins). Il ajoute que le SDAGE demande de déterminer les priorités d'usages. Enfin, il rappelle la procédure ayant permis de notifier les volumes prélevables sur le bassin du Thouet.

M DEVAUD ajoute que certaines caractéristiques du bassin n'avaient pu être prises en compte lors de la définition des volumes prélevables comme l'impact des plans d'eau ou le changement climatique.

Il souhaite savoir si une analyse HMUC peut être financée par l'Agence de l'eau.

M<sup>me</sup> BARRE répond que s'il est mis en avant que cette analyse est souhaitable et adaptée au territoire, des financements seront possibles. Elle ajoute que le 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'Agence de l'eau est actuellement en cours de construction et que les taux de financements seront amenés à évoluer. Le 11<sup>ème</sup> programme devrait être validé fin 2018.

Les nombreux échanges mettent en avant la complexité d'une étude HMUC et il ressort qu'il pourrait être étudié la possibilité d'avoir une approche simplifiée mais adaptée au territoire. Il est demandé d'étudier cette option.

Ainsi les membres de la CLE proposent d'étudier les options possibles : étude hydrologique, volumes prélevables, HMUC, ...

Pour ce qui concerne le projet de territoire, la cellule d'animation du SAGE proposera une méthodologie permettant d'élaborer ce document en associant tous les acteurs concernés.

Un courrier sera fait à la Chambre d'agriculture afin de les informer des échanges tenus lors de cette séance plénière.

#### **4. Questions diverses**

Pierre PÉAUD rappelle qu'un dossier concernant un projet d'unité de méthanisation sur la commune de Maulévrier (49) (et son plan d'épandage), a été porté à la connaissance de la CLE. Conformément au fonctionnement voulu par les membres de la CLE, la cellule d'animation du SAGE a transmis les pièces du dossier par mail, des remarques peuvent être émises avant le 4 juillet 2018.

Aucune autre question n'étant soulevée, M. CUBAUD remercie les membres de la CLE et lève la séance.

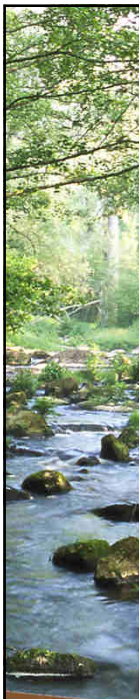


## Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Thouet



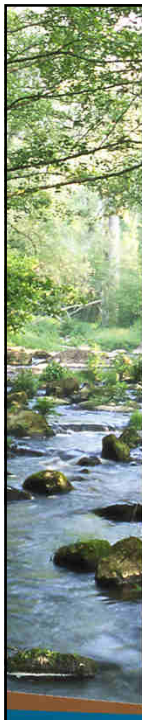
- CLE -

26 JUIN 2018



## Ordre du jour

1. **Validation du compte rendu de la CLE du 4 avril 2018**
2. Validation du scénario tendanciel du SAGE Thouet
3. Courrier de sollicitation de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres (projet de territoire, étude HMUC)
4. Questions diverses



## Ordre du jour

1. Validation du compte rendu de la CLE du 4 avril 2018
2. **Validation du scénario tendanciel du SAGE Thouet**
3. Courrier de sollicitation de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres (projet de territoire, étude HMUC)
4. Questions diverses

## Tendances & Scénarios – Stratégie du SAGE

2. Scénario tendanciel

Étude d'élaboration du SAGE faisant suite à la validation du diagnostic par la CLE le 1<sup>er</sup> juin 2016.



### 1<sup>ère</sup> étape : Scénario tendanciel

*Projeter l'état des eaux et des milieux à horizon 2027, dans un scénario de référence sans mise en œuvre d'un SAGE.*

- *Examen des notes de tendances disponibles*
- *Entretiens avec les acteurs économiques du bassin*
- *Construction avec les membres des commissions du SAGE*

Documents adressés aux membres de la CLE par mail le 1<sup>er</sup> juin 2018 :

- **Projet du scénario tendanciel du SAGE**
- **Projet de synthèse du scénario tendanciel du SAGE**



## *Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Thouet*

**Validation du scénario tendanciel**  
CLE du 26 juin 2018

### ***Plan de la présentation***

---

#### **1) Présentation du scénario tendanciel**

- ❖ Forces motrices du territoire
- ❖ Evolution des pressions sur la ressource et les milieux
- ❖ Evolution de l'état des eaux

#### **2) Validation des objectifs du SAGE**

## ***Calendrier***

- ✓ Bureau de la CLE du 20 décembre 2017 : Lancement de la phase « scénario tendanciel »
- ✓ Février – mars 2018 : Entretiens avec les acteurs du bassin
- ✓ 27-28 mars 2018 : Commissions thématiques du SAGE
- ✓ Bureau de la CLE 15 mai 2018: Présentation du document de tendances
- ✓ CLE 26 juin 2018 : Scénario tendanciel soumis à validation
- ✓ Démarrage de la phase de scénarios alternatifs dans l'été



SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

## ***Point 1 : Eléments de tendance***

SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

# Méthodologie

## Rappel des entretiens effectués avec les acteurs « économiques » du bassin

- Chambre d'agriculture 79
- Chambre d'agriculture 86
- Coopérative agricole Terrena Poitou
- Agrobio 79
- CCI 49
- Agence de Développement Touristique 79
- Eaux de Vienne – SIVEER
- Syndicat des Eaux du Val du Thouet
- SPL des eaux du Cébron
- SIVU de la Dive
- SMVT
- SIB Thouaret
- Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais
- Fédération de pêche 49
- Fédération de pêche 79
- Fédération de pêche 86
- Deux Sèvres Nature Environnement
- Vienne Nature
- CREN Poitou-Charentes

Guides des entretiens transmis aux membres du Bureau pour avis en janvier 2018

Entretiens réalisés en direct ou par téléphone (février – mars 2018)

+ examen des notes de tendances, rapports, bases INSEE, ...

SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

# Méthodologie

## Les éléments recueillis lors des entretiens et l'examen de la bibliographie ont pu être débattus lors des commissions du SAGE

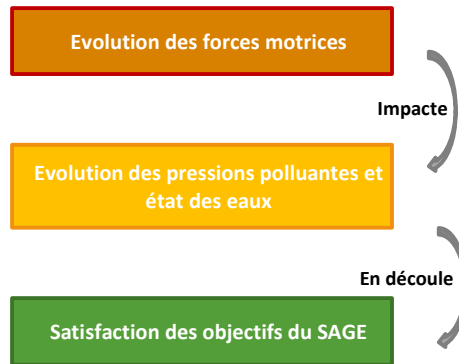
FORCES MOTRICES	PRESSIONS (à horizon 10 ans, en l'absence de SAGE)	ETAT RESSOURCE ET MILIEUX (à horizon 10 ans, en l'absence de SAGE)
<b>Population</b> Secteur à dominante rurale, pas de grosse agglomération -> <b>Maintien de la population</b>	<b>Prélèvements eau potable</b> <b>Prélèvements irrigation</b> <b>Prélèvements industriels</b> -> QUASI MAINTIEN DES NIVEAUX DE PRESSIONS par rapport à la situation actuelle	une tendance à la baisse des pressions ne suffit pas nécessairement à assurer l'atteinte du bon état des eaux : les évolutions doivent être suffisamment marquées
<b>Agriculture</b> Plusieurs mutations en cours : -> <b>Fragilisation des exploitations d'élevage</b> (lait et viande) -> <b>Mutation de l'élevage vers les grandes cultures</b> (sauf sur terres peu propices, notamment l'argenteais) -> <b>Evolution globale des pratiques</b> (application de la directive nitrates, raisonnement phyto...), avec des disparités -> <b>Valorisation économique des démarches environnementales</b> , en circuit court et circuit long	<b>Stabilisation</b> des volumes consommés Evolution possible de la répartition des prélèvements (interconnexions,...)  <b>Prélèvements estivaux contenus</b> par les volumes prélevables sur l'OUGC Dive en 2021, sur l'OUGC Thouet objectif 2023. <b>Augmentation</b> des besoins en eau et des stockages à l'ouest du bassin  <b>Stables</b> - pas de projet connu	<b>Etat quantitatif</b> Incertitude sur l'évolution de l'état quantitatif des ressources, notamment <b>superficielles</b> (impact de la gestion en cours / impact du changement climatique / état des connaissances)
<b>Tourisme</b> -> Potentiel touristique des points et cours d'eau -> Structuration difficile des activités liées à l'eau	<b>Pollution diffuse agricole</b> - azote, phosphore et phytosanitaires <b>Pollution domestiques</b> phytosanitaires <b>Pollutions domestiques</b> - assainissement <b>Pollutions industrielles</b>	<b>Etat physico-chimique - qualité des eaux</b> Peu d'évolution marquante attendue à court/moyen termes de l'état des eaux superficielles et souterraines  Inertie des milieux en ce qui concerne les pollutions : très long temps de transfert des nitrates vers les eaux souterraines (30 ans), sols naturellement chargés en phosphore...
<b>Climat</b> -> Augmentation des températures -> Irrégularité de la pluviométrie -> <b>Risque d'aggravation des étages et assèchs des cours d'eau</b>	<b>Aménagement des cours d'eau</b> <b>Aménagement des zones humides</b>	<b>Etat biologique - cours d'eau et milieux humides</b> Amélioration de l'état morphologique des cours d'eau Incertitude sur les aspects continuité écologique Peu d'amélioration sur les aspects zones humides et têtes de bassin versant
<b>Réglementation</b> -> Nombreuses réglementations visant à limiter les pressions sur les milieux -> Risque de <b>précarisation des exploitations agricoles</b> (suppression des aides zones défavorisées)	<b>Aménagement des zones humides</b> -> <b>LIMITATION DES DEGRADATIONS, SURTOUT SUR COURS D'EAU</b> <b>MAINTIEN DES PRESSIONS</b> : hydro, pollutions, cloisonnement, ...	<b>Etat biologique fortement lié aux enjeux quantité (état physico-chimique des eaux)</b>
<b>Programmation contractuelle</b> -> <b>Couverture du territoire par les CTMA</b> (actions morpho, évolution vers enjeux zones humides - disparité de l'avancement des actions continuité selon les secteurs) -> <b>Contrats pollutions diffuses sur les captages prioritaires</b> : territoire couvert, bilan mitigé. Pas de projet échelle BV. -> <b>CTGQ Thouet / Thouaret / Argenton</b> en cours d'élaboration		

Tableau support des commissions thématiques mars 2018

SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

## Méthodologie

➤ Structure du rapport « Scénario tendanciel du SAGE Thouet »



SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

## Évolution des forces motrices

- ❖ Évolutions réglementaires
- ❖ Évolutions socio économiques
- ❖ Évolutions climatiques
- ❖ Évolutions de la gouvernance et des interventions dans le domaine de l'eau

SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018



## Évolution des forces motrices

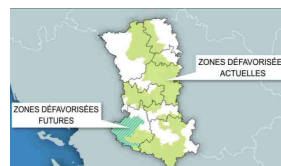
Réglementaire

Socio économie

Évolutions climatiques

Interventions

- Prise de compétence GEMAPI : *couverture intégrale des territoires*
- SDAGE : *incertitude liée au 11ème programme (financements)*
- Réformes agricoles (PAC, ICHN, directive nitrates,...) : *incertitude sur l'évolution de la PAC, fort impact sur le territoire de la disparition de l'ICHN en Deux Sèvres, en particulier pour l'élevage*
- Loi Labbé : *usages non agricoles des produits phytosanitaires très fortement contraints*
- Assainissement (dir. ERU, arrêté 21/07/2015, arrêtés ANC) : *texte qui demeure structurant*
- Classement des ouvrages au titre de la continuité écologique : *texte qui demeure structurant et influence les priorisations d'actions*
- Réglementation liée aux zones humides : *limitation des destructions*



SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

## Évolution des forces motrices

Réglementaire

Socio économie

Évolutions climatiques

Interventions

- Evolutions démographiques : **stable**
- Tourisme : **stable**, *potentiel de développement mais offre non structurée*
- Agriculture : élevage en crise -> **mutation élevage vers grandes cultures**  
Environnement économique de plus en plus **instable et déréglé**  
**Lente restructuration des filières**, recherche de qualité, labels et débouchés locaux, AB
- Industrie : **pas de projet connu**
- Hydroélectricité : **potentiel extrêmement faible**
- Aménagement territoire : SCoT devant être **compatibles** avec le SAGE



# Évolution des forces motrices

Réglementaire

Socio économie

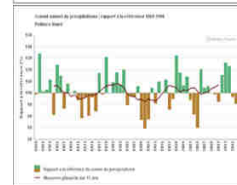
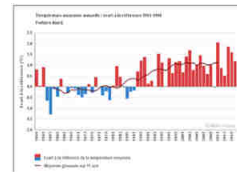
Évolutions climatiques

Interventions

## Tendances générales

- ❖ T°C : + 1°C depuis 1960, emballement depuis 1980  
Driass météo France : +2,1°C moyennes annuelles horizon 2070
- ❖ **Analyses tendances** : pas d'évolutions du débit moyen annuel et de la pluviométrie annuelle mais variabilités intra annuelles s'accroissent

## Vulnérabilité au changement climatique particulièrement marquée sur le bassin du Thouet



## Application des résultats d'Explore 70 sur le bassin du Thouet :

- ❖ **Module** (débit moyen interannuel) en baisse de 20 à 30%
- ❖ **Débit mensuel minimal de l'année de fréquence de retour 5 ans (QMNA5)** en baisse de 30 à 50% (voire 60%)
- ❖ **Recharge souterraine** en diminution de 10 à 25% en moyenne, avec de fortes disparités

# Évolution des forces motrices

Réglementaire

Socio économie

Évolutions climatiques

Interventions

## Impacts potentiels attendus :

- ❖ Aggravation des **étiages et assecs** des cours d'eau
- ❖ **Recharge eaux souterraines** impactée et décalée dans le temps
- ❖ **Hausse des températures** des eaux, évaporation plus importante
- ❖ **Phénomènes d'eutrophisation**
- ❖ Développement **végétations aquatiques envahissantes**
- ❖ **Dégradation qualité des eaux**
- ❖ **Assèchement des sols**, stress hydrique des plantes
- ❖ Impacts sur **populations piscicoles**

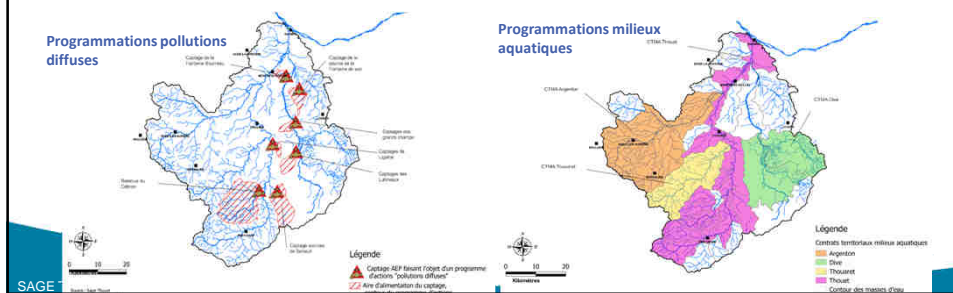




# Évolution des forces motrices

Réglementaire > Socio économie > Évolutions climatiques > **Interventions**

- Structuration des compétences (GEMAPI) : devrait permettre un exercice de la compétence de manière homogène et coordonnée à l'échelle bassin
- Gestion des prélèvements (OUGC) : Impact positif en termes de connaissances et de gestion des prélèvements
- Programmations contractuelles :
  - **CTGQ Thouet Thouaret Argenton** : En cours d'élaboration
  - **Programmations pollutions diffuses** : Phase de bilan pour plusieurs contrats – suite à définir ; procédure ZSCE sur les Lutineaux
  - **CTMA** : poursuite des programmations en cours et des interventions à l'échelle des tronçons hydro ; crainte sur les financements AELB



# Évolution des pressions et états

- ❖ Équilibre besoins - ressources
- ❖ Qualité des eaux
- ❖ Milieux aquatiques



# Évolution des pressions et états

Équilibre besoins ressources

Qualité des eaux

Milieux aquatiques

- **Assainissement** : Stabilité des pressions AC, légère amélioration en ANC
- **Phytophysanitaires non agricoles** : Nette diminution des pressions
- **Pressions industrielles** : Stabilité des pressions voire légère baisse
- **Pressions agricoles**
  - **Fertilisation azotée** : Meilleur pilotage de la fertilisation, légère baisse des pressions
  - **Traitements phytosanitaires** : Stabilité des pressions / Difficile remise en cause des systèmes de cultures (ex : désherbage mécanique)
  - **Phosphore** : Pressions en baisse, amélioration des bâtiments d'élevage et de la gestion des effluents
  - **Evolution globale des pratiques agricoles en cours, mais très lente et très hétérogène** selon les secteurs

SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

# Évolution des pressions et états

Équilibre besoins ressources

Qualité des eaux

Milieux aquatiques

Aucune évolution observée de la qualité des eaux de surface (état physico-chimique)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Thouet aval</b>							
FRGR0439 LA VIETTE	3	3	3	3	3	3	COO, P
FRGR1923 LE GERSON	3	3	3	3	3	3	P
FRGR0440 LE PALAIS	3	3	3	3	3	3	COO, P
FRGR1951 LE PONT BLUET	3	3	3	3	3	3	
FRGR0438 LE THOUET (Talud-Cébron)	3	3	3	3	3	3	COO
FRGR0437 LE THOUET (source-Tallud)	3	3	3	3	3	3	O2
<b>Thouet médian</b>							
FRGR2005 LA CENDRONNE	3	3	3	3	3	3	
FRGR1988 LE GATEAU	3	3	3	3	3	3	
FRGR2045 LE JUSSAY	3	3	3	3	3	3	COO, P
FRGR0438 LE THOUET (Cébron-Thouars)	3	3	3	3	3	3	COO
FRGR0438c LE THOUET (Thouars-Argenton)	3	3	3	3	3	3	COO
<b>Thouet amont</b>							
FRGR2125 LA GRAVELLE	3	3	3	3	3	3	P
FRGR2084 LA LOSSE	3	3	3	3	3	3	
FRGR2157 LE DOUET	3	3	3	3	3	3	P
FRGR0436 LE THOUET (Argenton - Loire)	3	3	3	3	3	3	COO
<b>Argenton</b>							
FRGR2060 LA MADOIRE	3	3	3	3	3	3	COO, P
FRGR2044 LA MOTTE	3	3	3	3	3	3	P
FRGR2054 LA SCIE	3	3	3	3	3	3	COO, P, NPS
FRGR0439 L'ARGENTON (Nueil sur Argenti-Thouet)	3	3	3	3	3	3	COO, P
FRGR0439 L'ARGENTON (Source-Nueil sur Argenti)	3	3	3	3	3	3	COO
FRGR2057 LE PRIMARD	3	3	3	3	3	3	P
FRGR0444 LE TON (EX DOLO)	3	3	3	3	3	3	P, COO
FRGR2104 LES RIALLUX	3	3	3	3	3	3	P
FRGR2080 LETANG-PETREAU	3	3	3	3	3	3	P, COO
FRGR2082 L'OUÏÈRE	3	3	3	3	3	3	COO
<b>Cébron</b>							
FRGR1995 LA RACONNIÈRE	3	3	3	3	3	3	
FRGR1993 LA TACONNIÈRE	3	3	3	3	3	3	COO, P
FRGR1527 LE CÉBRON	3	3	3	3	3	3	COO, P
<b>Thouaret</b>							
FRGR0442 LE THOUARET	3	3	3	3	3	3	P
<b>Dive du nord</b>							
FRGR0445 LA DIVE DU NORD (source - Pas de Jeu)	3	3	3	3	3	3	COO, NO3
FRGR0447 LA BRIANDE	3	3	3	3	3	3	COO
FRGR0446 LA DIVE DU NORD (Pas de Jeu - Thouet)	3	3	3	3	3	3	COO, NO3
FRGR2115 LA PETIT MAINE	3	3	3	3	3	3	COO, NO3

Les contaminants rencontrés sont principalement le phosphore, le Carbone organique dissous ainsi que sur le bassin de la Dive les nitrates.

➤ **Tendance pessimiste: stabilisation des concentrations voire dégradation**

SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

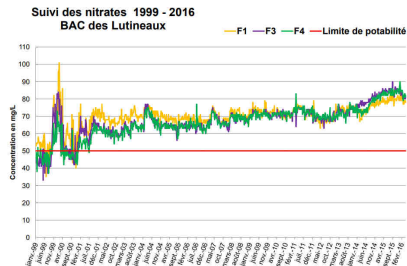
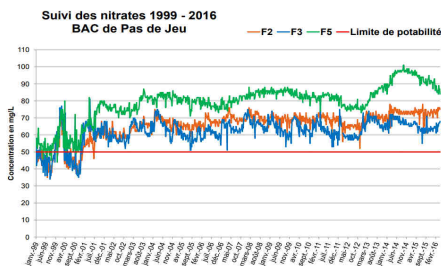
# Évolution des pressions et états

Équilibre besoins ressources

Qualité des eaux

Milieux aquatiques

Aucune évolution observée de la qualité des eaux brutes des captages :



➤ **Tendance pessimiste: stabilisation des concentrations voire dégradation**

SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

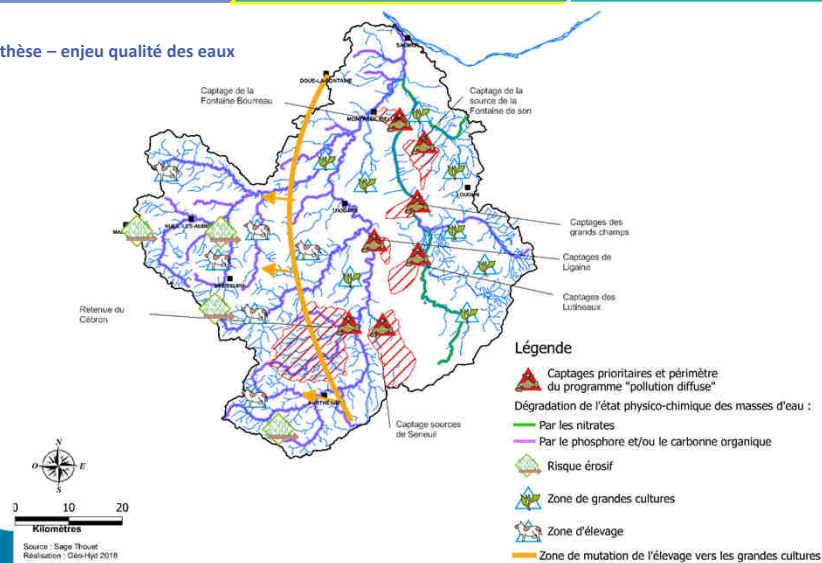
# Évolution des pressions et états

Équilibre besoins ressources

Qualité des eaux

Milieux aquatiques

Synthèse – enjeu qualité des eaux



SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

# Évolution des pressions et états

Équilibre besoins ressources

Qualité des eaux

Milieux aquatiques

- Peu de risques de nouvelles fortes dégradations des cours d'eau mais nombreuses pressions recensées
  - Interventions de restaurations / préservations qui devraient se poursuivre, mais ponctuellement à l'échelle tronçon et pas sur toutes les masses d'eau
  - Tendances attendues :
    - **Morphologie** : améliorations ponctuelles
    - **Continuité** : non rétablie à moyen termes mais actions ponctuelles sur certains ouvrages
    - **Têtes de bassin versant** : améliorations très ponctuelles (certains secteurs dans CTMA)
    - **Plans d'eau** : peu d'améliorations
    - **Zones humides** : peu d'améliorations – stabilisation des pressions
  - **Impacts du changement climatique sur les milieux aquatiques et la biodiversité associée**
- **Tendance au maintien voire dégradation de l'état biologique des cours d'eau**
- **Tendance au maintien de l'état des zones humides**

SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

# Synthèse et satisfaction des objectifs du SAGE

- État DCE : masses d'eau superficielles

**À horizon 2027, en l'état :  
Très fort risque de non atteinte du bon état DCE de la majorité des masses d'eau superficielles**

	Etat Ecologique validé					Objectif de Bon état Ecologique
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	
<b>Thouet amont</b>						
LA VIETTE	3	3	3	3	3	2027
LE BORGON	3	3	3	3	3	2027
LE PARSY	4	4	3	3	4	2027
LE PONT BIRET	3	3	3	3	3	2027
LE THOUET (au Talleu - confluence Orléans)	3	3	4	4	3	2027
LE THOUET (Thouars - au Talleu)	4	3	3	3	4	2027
<b>Thouet médian</b>						
LACROIXHONNE	3	3	3	3	3	2021
LE BATEAU	3	3	3	3	3	2021
LE BUISAY	4	4	4	4	4	2027
LE THOUET (Confluence Orléans - Thouars)	4	4	4	4	4	2021
LE THOUET (Thouars - Confluence Argenton)	3	3	3	3	3	2021
<b>Thouet aval</b>						
LA SARRAVILLE	3	3	3	3	3	2027
LA LIGNE	3	4	4	4	4	2027
LE SOUBT	3	3	3	3	3	2027
LE THOUET (Confluence Argenton - Confluence Isère)	3	4	4	4	4	2027
<b>Argenton</b>						
LA MADONNE	3	3	3	3	3	2027
LA MOTTE	3	3	3	3	3	2027
LA SICH	3	3	3	3	4	2027
L'ARGENTON (Nautil sur Argent - confluence Thouet)	4	4	4	4	4	2021
L'ARGENTON (Eauze - Nautil sur Argent)	3	3	3	3	3	2027
LE PRIGNAS	4	4	4	4	4	2027
LE TON (EX DOGUE)	4	4	3	3	3	2027
LES RIAUX	3	3	3	3	3	2027
L'ETANG PERSIGNAU	3	3	3	3	3	2027
COULRE	3	3	3	4	3	2027
<b>Cébron</b>						
LA RACONNIERE	3	3	4	4	4	2027
LA RACONNIERE	3	3	3	3	3	2027
LE CEBRON	3	3	3	3	3	2027
<b>Thouaret</b>						
LE THOUARET	4	4	4	4	4	2027
<b>Dive Amont</b>						
LA SIVRE DU NORD (Eauze - Pas de Jais)	3	3	4	4	4	2027
<b>Dive aval</b>						
LA BRANIER	3	4	3	3	3	2027
LA SIVRE DU NORD (Pas de Jais - confluence Thouet)	3	3	4	4	4	2027
LA PETITE MAME	4	3	4	4	3	2027

SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

## Synthèse et satisfaction des objectifs du SAGE

- État DCE : masses d'eau souterraines

Code masse d'eau	Nom de la masse d'eau	ETAT CHIMIQUE 2013	Paramètre nitrate	Paramètre pesticide	Objectif atteint bon état chimique
FRGG032	Le Thoué	Vert	Vert	Vert	2015
FRGG065	Calcaires et marnes du Dogger du BV du Thouet	Rouge	Rouge	Vert	2027
FRGG064	Calcaires et marnes de Helin-Trancien au nord du soul du Poitou	Vert	Vert	Vert	2015
FRGG067	Calcaires à siles capifs du Dogger du Haut-Poitou	Vert	Vert	Vert	2015
FRGG072	Calcaires et marnes du Jurassique supérieur du Haut-Poitou	Rouge	Rouge	Vert	2027
FRGG073	Calcaires du Jurassique supérieur captif du Haut-Poitou	Vert	Vert	Vert	2015
FRGG082	Calcaire jurassique de l'anticlinal Loudunais	Rouge	Rouge	Vert	2027
FRGG087	Crête du Séno-Turonien du BV de la Vienne	Rouge	Rouge	Rouge	2027
FRGG122	Sables et grès liasse du Cénomanién unité de la Loire	Vert	Vert	Vert	2015
FRGG142	Sables et grès capifs du Cénomanién unité de la Loire	Vert	Vert	Vert	2015

À horizon 2027, en l'état :

A la vue des concentrations aux captages, risques de non atteinte sur le paramètre nitrate notamment sur le Dogger

## Point 2 : Objectifs du SAGE

## Synthèse et satisfaction des objectifs du SAGE

OBJECTIFS VALIDES EN 2016	REDACTION RETENUE	Satisfaction objectif	Plue value SAGE
Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources pour tous les usages	Atteindre l'équilibre durable des ressources en eau satisfaisant aux besoins du milieu et de tous les usages dans un contexte de changement climatique	NON	Très forte
Economiser l'eau	Arrêter des modes durables de gestion quantitative afin d'économiser l'eau	Partielle	Forte
Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint	Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint	NON	Forte
Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, notamment en améliorant les connaissances sur les zones d'érosion ;	Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, en limitant les pressions et en réduisant les risques de transfert érosif	NON	Très forte
Reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable	Reconquérir prioritairement la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable, tout en s'assurant d'une ressource suffisante	NON	Forte
Améliorer les connaissances sur les toxiques et les polluants émergents	Améliorer les connaissances et informer sur les toxiques émergents	Partielle	Moyenne

## Synthèse et satisfaction des objectifs du SAGE

OBJECTIFS VALIDES EN 2016	REDACTION RETENUE	Satisfaction objectif	Plue value SAGE
Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau ;	Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydro morphologie des cours d'eau pour en rétablir les fonctionnalités	Partielle	Forte
	Gérer de manière spécifique et durable les marais de la Dive et le réseau de canaux afin de limiter les impacts sur l'hydrologie et d'en préserver la biodiversité	Partielle	Forte
Améliorer la connaissance des plans d'eau et intervenir sur ceux qui sont impactant pour les milieux aquatiques ;	Améliorer les connaissances et limiter l'impact négatif de certains plans d'eau en termes d'hydrologie, de morphologie et de qualité des eaux	Non	Forte
Identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant ;	Faire des têtes de bassin versant des zones de restauration et d'intervention prioritaires	Partielle	Très forte
Identifier, préserver et restaurer les zones humides	Identifier, préserver, restaurer et valoriser les zones humides	Non	Forte
Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques du SAGE	Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques du SAGE	Partielle	Très forte
	Constituer des groupes techniques par sous bassin versant pour mutualiser les connaissances et permettre des actions multi-thématiques	Non	Très forte

## Synthèse et satisfaction des objectifs du SAGE

Objectifs non concernés par les tendances :

- Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE
- Pérenniser l'action du SAGE en phase de mise en œuvre
- Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre du SAGE
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE

SAGE Thouet – CLE du 26/06/2018

## Suite de l'étude – Calendrier prévisionnel

2. Scénario tendanciel

Mois	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	
Scénario tendanciel	6 mois																		
Scénarios alternatifs							7 mois												
Stratégie													5 mois						
Bureau de la CLE	X				X			X			X			X				X	
Commissions Thématiques			X							X					X				
CLE						X						X							X

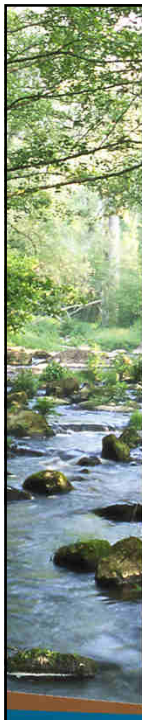
### Scénarios alternatifs :

- Proposer des solutions contrastées pouvant être mises en œuvre pour attendre les objectifs du SAGE.

### Stratégie du SAGE :

- Formaliser le consensus entre les acteurs sur les objectifs (ambition) et les moyens (dispositions) à partir du scénario tendanciel et des scénarios alternatifs.





## Ordre du jour

1. Validation du compte rendu de la CLE du 4 avril 2018
2. Validation du scénario tendanciel du SAGE Thouet
3. **Courrier de sollicitation de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres (projet de territoire, étude HMUC)**
4. Questions diverses

### Courrier chambre agriculture 79

3. Courrier CA 79

#### Courrier Chambre d'agriculture 79 :

Reçu le 14 mai 2018

#### Précise :

- « *légitimité de la démarche de CTGQ sur le bassin du Thouet dans un cadre de projet territorial incluant les enjeux autres que quantitatifs* »
- « *Afin de légitimer cette démarche à long terme et au vu de l'hétérogénéité climatique et hydrologique, des incertitudes sur le fondement des volumes prélevables, de la nécessité d'une gestion précise et efficiente de la ressource en eau, une amélioration des connaissances concernant notamment le fonctionnement hydrologique, l'équilibre besoin ressource pour les différents usages, l'impact sur le milieu des plans d'eau et des pratiques d'irrigation sur l'ensemble du territoire du bassin du Thouet, semble nécessaire* »
- « *C'est dans ce cadre qu'une analyse HMUC (hydrologie, milieux, usages, climat) est indispensable pour mener de façon légitime un projet de territoire cohérent autour de la ressource en eau* »

➤ **Projet de territoire / Étude HMUC**

## Courrier chambre agriculture 79

### Projet de territoire :

#### Instruction ministérielle du 4 juin 2015

*« Un projet de territoire vise à mettre en œuvre une gestion quantitative de la ressource en eau reposant sur une approche globale de la ressource disponible par bassin versant. Le projet de territoire est un engagement entre les acteurs de l'eau permettant de mobiliser à l'échelle d'un territoire les différents outils qui permettront de limiter les prélèvements aux volumes prélevables et donc de respecter une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau en prenant en compte la qualité chimique et écologique des milieux aquatiques et en s'adaptant à l'évolution des conditions climatiques, tout en visant à accroître la valeur ajoutée du territoire. »*

**Projet de territoire : fruit d'une concertation associant tous les acteurs du territoire**

**Instruction définit les critères d'un projet de territoire**

**Avoir une stratégie partagée identifiant les outils permettant une gestion quantitative équilibrée tout en prenant en compte la notion qualitative de la ressource et l'évolution climatique**

**Lien fort entre SAGE et projet de territoire**

## Courrier chambre agriculture 79

### Étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) :

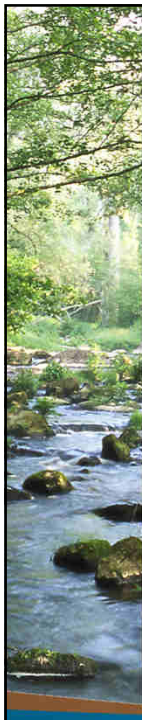
**Possibilité donnée au SAGE de réviser les objectifs définis par le SDAGE ou les conditions de prélèvements mieux adaptées au territoire**

#### Analyse HMUC (disposition 7A2 SDAGE) :

*« Tout en s'appuyant sur les références des points nodaux [...] il convient de poursuivre [...] les efforts pour déterminer les paramètres sur lesquels influencer pour atteindre une gestion équilibrée ou un retour à l'équilibre quantitatif et au bon état écologique. Cette détermination doit nécessairement porter sur les quatre volets suivants :*

- *Reconstitution et analyse des régimes hydrologiques naturels (non influencés par les actions anthropiques),*
- *Analyse des besoins des milieux depuis la situation de « bon état » jusqu'à la situation de crise, tenant compte des dernières méthodologies connues,*
- *Analyse des différents usages de l'eau, connaissance des prélèvements actuels, détermination des prélèvements possibles, étude de solutions alternatives et/ou complémentaires d'économies d'eau pour les différents usages,*
- *Intégration des perspectives de changement climatique, en utilisant a minima les données disponibles, dès maintenant et au fur et à mesure de l'amélioration des prévisions en la matière. »*

**Avoir une gestion adaptée au milieu et spécifique au territoire (lien orientation 7C SDAGE)**



## Ordre du jour

1. Validation du compte rendu de la CLE du 4 avril 2018
2. Validation du scénario tendanciel du SAGE Thouet
3. Courrier de sollicitation de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres (projet de territoire, étude HMUC)
4. **Questions diverses**

### Dossier porté à la connaissance de la CLE

4. Questions diverses

Dossiers transmis par mail le 21 juin 2018 :

- **Projet unité de méthanisation sur la commune de Maulévrier (49)**
  - ❖ Plan d'épandage concerne plusieurs communes du bassin du Thouet : Les Cerqueux, Yzernay, La Plaine et Somloire
  - ❖ Possibilité de retour avant le 4 juillet 2018



Merci de votre attention